



PROGRAMME HABILITATION ELECTRIQUE BRB2VBC BSBE,

Parcours en Blended Learning

Vous réalisez des travaux et/ ou consignation d'ordre électrique Basse Tension et/ou intervention générale sur des circuits (maxi 1000V et 63 A courant alternatif). -Indices B1, B2, BC et /ou BR, cette formation est pour vous :

OBJECTIFS

- Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique et respecter les consignes de sécurité.
- Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des travaux d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques.
- Rendre compte des ses activités.

MODALITES

- Assiduité : 21h00 dont 8 heures en présentiel.
- Prix : 525 e
- L'accès à la formation e-Learning est ouvert pour une durée de 3 semaines.
- Cette formation répond aux exigences du Décret du 20 aout2014 relatif aux formations ouvertes ou à distances (FOAD).

PROFIL DES STAGIAIRES

- Toutes personnes susceptibles de manipuler des matériels électriques,
- Toutes personnes pouvant travailler proche de matériels électriques
- Personnel électricien chargé d'intervention sur des matériels électriques basse tension opérant dans les locaux d'habitation, le petit tertiaire et tout autre activités nécessitant l'habilitation
- Avoir 18 ans minimum

PRE REQUIS

- Maitrise de la langue française.
- Maitrise de l'outil informatique de base (navigation en ligne).
- Avoir un pc fixe ou tablette avec carte son et vidéo, un casque audio, navigateur internet de version récente.
- Connaissance en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques résultant d'une formation ou pratique professionnelle.

QUALIFICATION FORMATEUR

- Formateur expert habilité (détenteur des habilitations correspondantes) à l'accompagnement de parcours e-learning.
- Est à disposition du stagiaire par mail, téléphone, si besoin en visio sur Zoom.

PARCOURS PEDAGOGIQUE/ CONTENU FORMATION

- Les effets du courant électrique sur le corps
- Les moyens de protection
- L'analyse des risques liés à l'utilisation des matériels.
- Les principes généraux de la prévention
- Les étapes de la mise en sécurité d'un circuit
- Les informations à échanger
- Les équipements de protection collective
- Les moyens de protection individuelle
- Le principe d'une habilitation
- Les limites des domaines de tension
- Les zones d'environnement et leur limite
- Les symboles d'habilitation
- Le rôle de chacun
- Surveillance électrique de l'opération
- Exemple de titre d'habilitation
- Les opérations associées aux symboles
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie
- Analyse de risque vis-à-vis d'une situation de travail
- Les différentes interventions
- Opération de consignation pour les interventions.
- Documents applicables

OUTILS ET MOYENS

- **partie Théorique E-LEARNING**

Méthode pédagogique : Alternance d'apports théoriques, de films pédagogiques, illustrations 2D et 3D et de bonnes pratiques, quizz d'entraînements.

Moyens techniques : E-LEARNING sur plateforme DIGIFORMA (LMS) dédiée avec accès par code individuel.

Moyens d'assistance : Aide à l'accès et à la navigation sur la plateforme, tutorat individuel

- **Partie Pratique : journée en salle**

Méthode pédagogique : exercice pratique sur le châssis pédagogique, réalisation d'interventions de dépannage, rédaction de documents

Moyens techniques : PC/tablette/vidéoprojecteur, ainsi que ressource multimédia et paperbord/TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, tapis, nappe isolante, gants isolants, écran facial, appareils de mesure...

Moyens Humains : formateur qualifié

METHODE ET MODALITE D EVALUATION

Théorie en ligne :

- Evaluation formative par des mises en situations pour évaluer les acquis en cours de formations
- Evaluation sommative par un questionnaire à choix multiples pour évaluer les acquis en fin de formation partie théorique E-Learning.

Pratique en salle:

- Evaluation théorique en vue de l'avis formateur/ QCM de 20 minutes
- Evaluation pratique : 20 minutes
- La réussite à l'évaluation théorique conditionne l'accès à la partie pratique de la formation Blended-Learning.
- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
- Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.
- Attestation individuelle de fin de formation.